

Si le ministre ne peut obtenir la collaboration des banques, est-il disposé à présenter un projet de loi qui les forcera à fournir ces renseignements aux agriculteurs? De nombreux agriculteurs risquent de perdre leur exploitation, du fait que les banques leur imposent des intérêts trop élevés.

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, ma réponse est la même qu'à la première question. Je vérifierai si les banques exigent ce droit. Dans l'affirmative, nous examinerons la question. Cependant, je dois rappeler au député que les tribunaux ont rendu à ce sujet des décisions divergentes, selon les circonstances. Le taux flottant a été maintenu dans certains cas et un taux fixe, dans d'autres. La meilleure façon de régler cette question est, bien entendu, de la soumettre aux tribunaux, cas par cas. On doit avoir les renseignements nécessaires pour suivre cette voie, et j'espère que les banques se montreront coopératives.

* * *

[Français]

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

L'OBJET ET LA PORTÉE D'UNE ENQUÊTE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre des Approvisionnement et Services.

Hier, la ministre a dit à cette Chambre qu'elle avait institué une enquête pour étudier les affaires du groupe de gestion de publicité de son ministère. La ministre peut-elle nous dire sur quelles activités et sur quelles personnes portent cette enquête? Et déposera-t-elle en Chambre l'ordre de renvoi de cette enquête afin que les Canadiens puissent en avoir le coeur net?

L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, j'ai en effet annoncé hier que le ministère avait mis en place une enquête face à l'allégation des conflits d'intérêt que M. Péloquin vivait. J'ai donc demandé qu'une enquête soit faite en évaluant les aspects juridiques de l'allégation au niveau des conflits d'intérêt.

[Traduction]

LE MANDAT DE L'ENQUÊTE ANNONCÉE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, je ferai maintenant une tentative en anglais. La ministre a annoncé la tenue d'une enquête hier. Dira-t-elle à la Chambre qui l'effectuera et quel sera son mandat? Sur quoi portera l'enquête? Que cherche-t-elle à savoir? Je voudrais qu'elle nous fournisse des précisions au sujet de cette enquête afin que tous les Canadiens sachent ce qui se passe dans son ministère.

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord corriger des faits. M. Jean Péloquin n'est pas un fonctionnaire,

Questions orales

mais un consultant engagé sous contrat sur une base annuelle. Il était membre d'un groupe de gestion de publicité qui a fait, comme je l'ai répété à plusieurs reprises, un travail exceptionnel en économisant, en réduisant les coûts et en rétablissant le secteur comme étant un secteur concurrentiel.

Indigo est une firme de production et non pas une firme de publicité. Le mandat du groupe de gestion de publicité devait donner des avis au gouvernement au niveau des recommandations de publicité et non pas de production.

Je viens de le dire, une enquête a été demandée au sein de mon ministère pour évaluer les aspects juridiques de l'intervention. A l'issue de cette enquête, si besoin était, j'élargirai le mandat de l'enquête et je ferai une enquête interne parce que je pense qu'il est d'abord important à l'intérieur du ministère de savoir comment on peut respecter un système aussi efficace qui a été mis en place par notre gouvernement.

• (1430)

[Traduction]

LA POSITION DE LA MINISTRE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, hier à la Chambre, la ministre a déclaré qu'elle démantelait un système de patronage et que le processus est honnête. Néanmoins, à l'extérieur de la Chambre, elle a déclaré:

[Français]

Si vous deviez faire votre promotion, est-ce que vous ne choisiriez pas un ami, étant certain que vous aviez confiance en lui, qu'il traduira bien votre message? Moi, c'est ce que je ferais.

[Traduction]

En d'autres mots, quand on cherche quelqu'un pour faire sa réclame, il faut choisir ses amis. C'est ce que je ferais, a dit la ministre. Il semblerait que le favoritisme est en plein essor. La ministre ne convient-elle pas que ses propos contradictoires, ceux qu'elle a tenus à la Chambre et à l'extérieur de la Chambre, révèlent que le gouvernement conservateur préconise encore le favoritisme systématique?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnements et Services): Le plus grand défi qu'a relevé le gouvernement actuel a été de rétablir la confiance dans ce pays, en redressant la situation économique et en réintroduisant le désir de travailler ensemble. Est-ce qu'un jour on pourra travailler en toute confiance avec une enquête interne... parce que moi, j'ai confiance en mes fonctionnaires, avec le désir de travailler avec le secteur privé parce que nous savons comme gouvernement que nous devons faire confiance aux personnes avec qui on travaille. Et bien sûr, nous travaillerons toujours avec les gens en qui nous avons confiance.

M. Boudria: Monsieur le Président, c'est en fait intéressant de voir le sens de l'humour de la ministre, sa dernière «farce» qu'elle vient de nous annoncer là.